

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 06-8658 / 110713  
S.A. des Pneumatiques MICHELIN, 1762 Givisiez  
logistique, dépôt de pneumatiques  
besoins spéciaux de consommation  
31 H  
15.07.2006–14.07.2009 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)**

- 06-8660 / 100246  
Sottas SA, 1630 Bulle  
débitage, peinture et chargement / manutention  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
27.03.2005–26.03.2008 (Modification)

### **Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

- 06-8669 / 110720  
Etrali (Suisse) SA, 1227 Les Acacias  
Telecommunicaton: Installation de central téléphonique (ACU-PBX) pour les  
bourses  
besoins spéciaux de consommation  
3 H  
01.07.2006–30.06.2009 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8505 / 100563  
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe  
conditionnement du café, mécanicien conditionnement, boissons instantanées BI,  
logistique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
28 H, 8 F  
16.04.2006–15.04.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8568 / 100252  
Socodim SA, 1401 Yverdon-les-Bains  
atelier d'usinage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 H  
13.08.2006–12.08.2009 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8537 / 110617  
Widec SA, 2740 Moutier  
décolletage, centre CNC: contrôle et chargement des machines de production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H  
01.07.2006–30.06.2009 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8544 / 100999  
Dixi Cylindre SA, 2400 Le Locle  
décolletage CNC + came (ravitaillement)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
01.06.2006–31.07.2009 (Nouveau permis)
- 06-8570 / 100072  
Wago Contact SA, 1564 Domdidier  
injection, automates, étampage, mécanique.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
117 H, 69 F  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 06-8538 / 110374  
Coelec SA, 1203 Genève  
service de piquet pour le site BNP PARIBAS, Place de Hollande 2, Genève  
besoins spéciaux de consommation  
1 H  
01.08.2006–31.07.2009 (Nouveau permis)
- 06-8577 / 100072  
Wago Contact SA, 1564 Domdidier  
service de piquet pour les départements: injection, automates, étampages,  
entretien, mécanique.  
besoins spéciaux de consommation  
9 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

**Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 06-8567 / 109912  
Nestlé Nespresso S.A., Paudex, 1950 Sion  
Call-Center  
besoins spéciaux de consommation  
10 H, 10 F  
20.09.2004–19.09.2007 (Modification)

**Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 06-8576 / 100072  
Wago Contact SA, 1564 Domdidier  
injection, automates, étampage, mécanique.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
32 H, 28 F  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

18 juillet 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	28
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.07.2006
Date	
Data	
Seite	6018-6021
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 787

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.